

## Promotion de l'Entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire : État des lieux et perspectives

### [ Promotion of female entrepreneurship in Côte d'Ivoire : State of premises and prospects ]

*Bassémory KONE*

Maitre-Assistant, UFR Information, Communication et Arts, département de Communication,  
Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire

---

Copyright © 2018 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

**ABSTRACT:** This study aims to analyze the effects of promoting women's entrepreneurship on the migration of enterprises created by women from the informal sector to the formal sector. In order to achieve women's empowerment, Côte d'Ivoire has placed the promotion of women's entrepreneurship at the heart of its development strategies. On the one hand, the literature review found that the promotion of women's entrepreneurship is hampered by the absence of an integrated communication strategy that serves as a compass for the government's promotional activities in synergy with those of other stakeholders. On the other hand, the promotion of women's entrepreneurship stumbles on structural, socio-cultural and behavioral barriers. At first, the structural barriers are materialized by the low access of women to the financial resources needed to start and consolidate the activities they undertake because of the high rate of poverty in Côte d'Ivoire. . In a second, the socio-cultural analysis reveals that the structure of social gender roles encloses women in their function of social reproduction. The wife, wife and mother ensure the functioning of domestic life. Finally, in terms of behavior, women tend to self-exclude from entrepreneurship because they feel they do not have the skills to create and run a business. This negative self-image helps build and reinforce negative perception of one's abilities to drive a formal entrepreneurial project.

**KEYWORDS:** State of premises, perspective, promotion, Female entrepreneurship.

**RÉSUMÉ:** Cette étude vise à analyser les effets de la promotion de l'entrepreneuriat féminin sur la migration des entreprises créées par les femmes du secteur informel vers le secteur formel. Dans le but de parvenir à l'autonomisation des femmes, la Côte d'Ivoire a placé la promotion de l'entrepreneuriat féminin au cœur de ses stratégies de développement. L'analyse documentaire a permis de constater que, d'une part, la promotion de l'entrepreneuriat féminin est freinée par l'inexistence d'une stratégie de communication intégré. Laquelle stratégie devrait servir de boussole aux activités de promotion de la partie gouvernementale en synergie avec celles des autres intervenants. D'autre part, la promotion de l'entrepreneuriat féminin bute sur des barrières d'ordre structurel, socioculturel et comportementales. Dans un premier temps, les barrières structurelles sont matérialisées par le faible accès des femmes aux ressources financières indispensables au démarrage et à la consolidation des activités qu'elles entreprennent du fait du fort taux de pauvreté dont elles sont l'objet en Côte d'Ivoire. Dans un second temps, l'analyse socioculturelle relève que la structure des rôles sociaux de genre renferme la femme dans sa fonction de reproduction sociale. La femme, épouse et mère assure le fonctionnement de la vie domestique. Enfin, au plan comportemental, les femmes ont tendance à s'auto-exclure de l'entrepreneuriat puisqu'elles ont l'impression de ne pas disposer des compétences nécessaires pour créer et gérer une entreprise. Cette image de soi négative contribue à construire et à renforcer la perception négative de leurs capacités à conduire un projet entrepreneurial formel.

**MOTS-CLEFS:** État des lieux, perspective, promotion, Entrepreneuriat féminin.

## 1 INTRODUCTION

Dans le cadre d'une économie tournée vers le secteur privé international et sur les initiatives d'entrepreneurs locaux, la mobilisation de toutes les forces vives de la nation est indispensable pour faire face aux défis de développement aux quelles la Côte d'Ivoire doit faire face. Il apparait donc opportun de s'interroger sur la nécessaire contribution des femmes entrepreneurs. Sur 17697 entreprises créées en 2016 (MFPE, 2017,34), seulement 20% sont dirigées par les femmes et 20 femmes sont dénombrées parmi les 430 dirigeants des grandes entreprises. À contrario, elles représentent 62% de l'ensemble des chefs d'unités de production ou d'individus travaillant à leur compte dans le secteur informel. Pourtant, les initiatives de promotion de l'entrepreneuriat féminin les encouragent dans le sens de la formalisation de leurs entreprises vers des activités à fortes valeurs ajoutées. Dans ce sens, l'État ivoirien qui a fait de la lutte contre le chômage un levier de sa politique de gouvernance, ne cesse de multiplier la création de structures consacrées à l'entrepreneuriat et plusieurs structures se disposent à accompagner les porteurs de projets. *Pourquoi les femmes en Côte d'Ivoire ne parviennent-elles pas à formaliser leurs activités et demeurent dans le secteur informel ? Comment la communication peut-elle permettre de surmonter les barrières qui se dressent face au développement de l'entrepreneuriat formel chez les femmes en Côte d'Ivoire ?*

## 2 RÉFÉRENCES

*Pour comprendre comment le changement de comportement pourrait s'opérer pour favoriser la formalisation des initiatives entrepreneuriales des femmes, la théorie de genre et pouvoir et la théorie des barrières ont permis d'éclairer l'analyse.*

La première théorie est conceptualisée en 1995 (Beijing 1995) lors de quatrième conférence sur le genre. Le « *genre se réfère aux relations entre hommes et femmes basées sur des rôles socialement définis que l'on assigne à l'un ou l'autre sexe* ». Aborder les questions de développement sous l'angle de l'approche Genre produit une analyse comparée de la situation des femmes et des hommes tant d'un point de vue économique que social, culturel et politique. Elle conduit à la remise en cause des représentations et pratiques inégalitaires, individuelles et collectives. La méthodologie de l'approche genre implique une démarche résolument participative, créant les meilleures conditions pour une participation réelle des femmes. Cette théorie propose une analyse socio écologique des questions de société. D'abord niveau *macro*, Elle est transversale et aborde tous les champs du développement, d'où la notion de *Mainstreaming* (Le concept est abordé pour la première fois à la troisième conférence sur les femmes en 1985 à Nairobi) *du genre (intégration transversale à toutes les politiques)*. *Les nations sont invitées à articuler et transcrire des engagements internationaux (Conférence de Pékin, OMD...) dans les plans nationaux et politiques sectoriels, et législations nationales au regard de l'égalité femmes-hommes, système juridique... Ensuite au niveau méso, il revient d'être sensible à l'Égalité femmes-hommes dans les institutions, les entreprises, les structures économiques et sociales, le marché du travail et l'économie informelle par la mise en place de mécanismes nationaux de promotion de l'égalité. Enfin, au niveau micro, il faut assurer les apports de genre au niveau des personnes, de la famille, du groupe, de la communauté en termes d'accès et de contrôle des ressources. La théorie du genre renvoie le concept d'empowerment. À court terme il s'agit de satisfaire les besoins pratiques des femmes en termes d'accès. Ces besoins pratiques sont l'amélioration des conditions de vie en matière d'accès à des soins de santé, à l'habitat, à la mobilité, aux ressources naturelles, aux revenus, et de garde des enfants. À long terme, il faut viser leurs intérêts stratégiques en termes de contrôle, notamment, leurs intérêts stratégiques en matière de statut social et d'égalité (gestion du patrimoine, héritage, contrôle de ressources, droits, participation aux décisions...). Cette théorie aide à conduire l'analyse de genre pour déterminer l'impact des normes de genre et les attentes sur le comportement souhaité matière de promotion de l'entrepreneuriat féminin. Elle aide aussi à concevoir des activités différenciées par genre pour répondre aux différences dans les obstacles, les motivateurs, le pouvoir et d'autres ressources entre les femmes et les hommes et à construire et structurer des activités pour la promotion de l'égalité des sexes.*

La seconde, théorie des barrières fait référence aux barrières à identifier et à adresser si l'on veut parvenir à un changement durable dans un groupe social donné. La notion de barrière à l'accès fait référence à un ensemble d'obstacles susceptibles de gêner, voire bloquer le processus de démocratisation des services bancaires et financiers au sein des populations. La théorie des barrières à l'accès a été développée par plusieurs auteurs qui ont procédé à des études comparatives sur le niveau de pénétration des services bancaires et financiers dans différents pays. Deux grandes tendances se dégagent. La première se limite à une analyse statistique simple tandis l'autre procède d'une analyse économétrique des phénomènes observés. Mais c'est particulièrement l'étude des barrières de l'information qui nous interpelle. Cette analyse fait apparaître (Honohan, 2004) le problème de l'asymétrie d'information notamment dans la distribution des crédits. Mais compte tenu des imbrications entre instruments de paiement et instruments de crédit, cette barrière est valable pour les problèmes de création de compte et des services de paiement associés au profit des entrepreneures. En plus de l'asymétrie, il nous faut citer l'illettrisme (financier) qui met les informations hors de portée de certaines personnes. Le problème de l'illettrisme financier est profond. Il se pose avec acuité dans les pays en voie de développement et ne doit pas être confondu avec celui de l'analphabétisme. Il existe

des personnes alphabétisées qui demeurent financièrement illettrées. Conscients des barrières, le changement de comportement devient un processus que l'individu planifie.

### 3 MÉTHODOLOGIE

L'étude des capacités et la dynamique entrepreneuriale des femmes, implique d'analyser les effets de la promotion de l'entrepreneuriat féminin sur la migration des entreprises créées par les femmes du secteur informel vers le secteur formel. De façon spécifique, il convient d'identifier les principales barrières qui freinent la promotion de l'entrepreneuriat féminin et envisager les solutions en matière de communication. Cet article est le produit de l'analyse de données qualitatives et quantitatives réalisée à partir de la consultation d'ouvrages généraux, méthodologiques et de textes de loi. Les données ont été collectées auprès des structures nationales et internationales. Au niveau national, deux principales sources ont permis d'alimenter l'analyse. Celles fournies par les faitières, les fédérations et les institutions bancaires d'une part (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCIC), La Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME) et la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire (BACI)). D'autre part, celles fournies par les Ministères à travers leurs directions des statistiques (Direction des Stratégies, de la planification et des statistiques (DSPS) et la Direction de la planification et des statistiques (DPS) du Ministère de l'éducation nationale, l'enseignement technique et la formation professionnelle) et les données d'enquêtes nationales (Enquête Démographique et de Santé (EDS 2012), Document Stratégique de Réduction de la pauvreté (DSRP 2009), L'enquête nationale sur la Situation de l'emploi et du travail des enfants (ENSETTE 2013), l'enquête sur le niveau des ménages en Côte d'Ivoire (ENV 2015) ...). Au niveau international, les sources documentaires utilisées ont été collectées sur les sites internet de l'organisation de coopération et de développement économique (OCDE) du Groupe de la banque mondiale (BM), du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), du Fonds des nations unies pour l'enfance (Unicef.) de Banque Africaine de Développement (BAD). Une fois recueillies, ces données ont fait l'objet d'une analyse interprétative qui a permis la synthèse des résultats et la description des effets observés d'une étude à l'autre. Il a donc été possible de produire une interprétation alimentée par l'expérience des auteurs combinée par la synthèse des théories et modèles existants.

### 4 RÉSULTATS : ÉTAT DES LIEUX DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ EN CÔTE D'IVOIRE

#### 4.1 L'ENTREPRENARIAT FÉMININ AU CŒUR DES STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONALES

L'entrepreneuriat est reconnu de plus en plus comme un des leviers indispensables du développement. En 2012 (Assemblée générale, 2014), L'assemblée générale des nations unies par la résolution 67/202 sur l'entrepreneuriat au service du développement reconnaît le rôle comme essentiel pour le développement durable, la réduction de la pauvreté, l'égalité des sexes et la viabilité de l'environnement. Elle met l'accent sur la nécessité d'élaborer un cadre global de promotion de l'entrepreneuriat. Aussi par cette résolution les organismes et organes des nations unies sont-ils invités à intégrer l'entrepreneuriat dans leurs politiques. Au niveau, local la capacité entrepreneuriale complète l'action gouvernementale. En cela, « *le développement est de plus en plus redevable des initiatives locales et ainsi la capacité des régions à créer une atmosphère industrielle* » (Julien 2005). De ce fait, la déclaration de Doha (ONU, 2009) sur le financement du développement reconnaît que l'entrepreneuriat crée des emplois, stimule la croissance et l'innovation. Dans l'optique du développement humain, Il améliore aussi les conditions sociales et contribue à relever les défis environnementaux. Pour parvenir à un développement humain durable équitable, la question de l'entrepreneuriat se pose de façon inclusive. Elle s'intéresse aussi bien aux hommes, qu'aux jeunes et aux femmes. En particulier, les femmes ne sauraient être exclues de ce processus car « *les études nous ont appris qu'aucun outil de développement n'est plus efficace que l'éducation des filles. Aucune autre politique n'a le potentiel d'augmenter la productivité économique, de faire reculer la mortalité des mères et des bébés, d'améliorer la nutrition et de promouvoir la santé - y compris la prévention du VIH/SIDA. Aucune autre politique ne réussit mieux à améliorer les chances de s'instruire de la prochaine génération.* ».<sup>1</sup> Dans une logique d'autonomisation et d'empowerment des femmes l'accès et le contrôle durable des ressources passent certainement par le renforcement de capacités entrepreneuriales des femmes. L'on devrait dépasser la simple logique d'interventions uniquement axées sur l'autonomisation à travers l'éducation et la santé en vue de faciliter l'accès aux ressources.

---

<sup>1</sup> Kofi A. Annan Message pour « la plus grande leçon du monde », la *Semaine d'action mondiale de la campagne pour l'éducation*, le 9 avril 2003 /[www.unicef.org/french/girlseducation/campaign\\_message.html](http://www.unicef.org/french/girlseducation/campaign_message.html) Visité le 13 Juillet 2008.

« L'entrepreneure, c'est la femme qui, seule ou avec un ou des partenaires, a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui assume les risques et responsabilités financières et sociales et qui participe quotidiennement à sa gestion courante » (Lavoie, 1988,3). Selon l'OCDE (OCDE 2014), le développement de l'entrepreneuriat féminin favorise la création d'emploi, l'augmentation de la productivité et des recettes fiscales. De façon globale, on estime le nombre de femmes en Europe à plus de 10 millions entrepreneures. Elle serait environ 6.4 millions aux États Unis.

**Tableau 1 : Poids économique des femmes entrepreneures (OCDE)**

| Pays          | année | Nombre de femmes entrepreneures | Nombre d'employés | Chiffres d'affaires                   |
|---------------|-------|---------------------------------|-------------------|---------------------------------------|
| Allemagne     | 200   | 1,03 million                    | 2 millions        | au moins 16.620 d'euro par entreprise |
| Canada        | 2003  | 82.100                          | ND                | 18.109 milliard                       |
| Corée du Sud  | 2001  | 36% des entreprises             | ND                | ND                                    |
| États Unis    | 2002  | 23 millions                     | 9,2Millions       | ND                                    |
| Royaumes Unis | 1999  | 26% des entreprises             | ND                | ND                                    |
| Suède         | 2001  | 28% %                           | ND                | ND                                    |

Source : OCDE, 2014

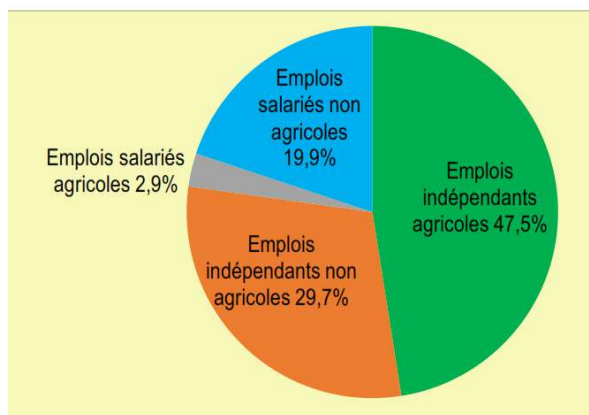
Quelle est la situation de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire ?

#### 4.2 SITUATION DE L'EMPLOI FÉMININ ET DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ EN CÔTE D'IVOIRE

##### 4.2.1 L'ENTREPRENARIAT FÉMININ LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE LA CÔTE D'IVOIRE

« Si la Côte d'Ivoire parvenait à améliorer l'équité des genres, son économie pourrait bénéficier de gains de l'ordre de 6 à 8 milliards de dollars dans le long terme, à savoir lorsque la plupart des discriminations à l'encontre des femmes seraient résorbées. L'enjeu en vaut donc la peine comme l'ont montré bon nombre d'études et l'expérience » (Groupe de la banque mondiale, 2017, 11). La Côte d'Ivoire a pris la mesure de cette interpellation. Aussi a-t-elle pris des dispositions pour l'ancrage juridique et intentionnelles juridiques allant dans le sens de la promotion, de la protection des droits de la femme et la pleine implication de celle-ci dans le développement. De ce fait, sur la base de l'article 37 de la Constitution, « L'État œuvre à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes sur le marché de l'emploi. L'État encourage la promotion de la femme aux responsabilités dans les institutions et administrations publiques ainsi qu'au niveau des entreprises ». De plus, les dispositions relatives au développement durable en ses paragraphes c et d prévoit que les femmes ont le droit de jouir pleinement de leur droit à un développement durable. À cet égard, l'État prend toutes les mesures appropriées pour promouvoir l'accès et le contrôle par les femmes des ressources productives, telles que la terre et garantir leur droit aux biens ; promouvoir l'accès des femmes aux crédits, à la formation, au développement des compétences et aux services de vulgarisation en milieu rural et urbain afin de leur assurer de meilleures conditions de vie et de réduire leur niveau de pauvreté (l'article 19). Ces dispositions juridiques sont renforcés par un cadre institutionnel qui implique plusieurs plateformes et fédérations actives en Côte d'Ivoire et œuvrent pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Il s'agit entre autres de la Commission Développement de l'Entrepreneuriat Féminin de la Confédération Générale des entreprises de Côte d'Ivoire, est la plus importante quantitativement ; la Commission Genre-Femme-Entrepreneuriat de la Fédération Ivoirienne des PME, le Réseau Ivoirien des Femmes Entrepreneures Les autres groupements d'entrepreneures sont , la Coalition des Femmes Leaders de Côte d'Ivoire, la Fédération des Femmes Chefs d'Entreprises, les Femmes Chefs d'Entreprises Mondiales-Côte d'Ivoire, la Fédération des Entrepreneurs et Femmes d'Affaires de l'Afrique de l'Ouest et l'Association des Femmes Inventeurs et Entrepreneurs de Côte d'Ivoire. Quelle est la situation de l'emploi féminin et de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire ?

##### 4.2.2 SITUATION DE L'EMPLOI FÉMININ



**Fig. 1. Structure de l'emploi en Côte d'Ivoire**

Source : ENSETE, 2013 (BM, 2017, 31)

Le taux de chômage est estimé à 6,9% de la population en Côte d'Ivoire, soit environ 554008 personnes (INS, ENV201, 68). Le chômage touche généralement les jeunes (20,8%), particulièrement les jeunes diplômés (49,3%). Les jeunes femmes sont dans une situation beaucoup plus défavorable puisque plus des deux tiers occupent un emploi vulnérable (68 %), et elles travaillent principalement à leur compte et non en tant que salariées. Les jeunes hommes, en revanche, sont mieux insérés dans le salariat, exercent en plus grand nombre comme employeurs, et sont bien moins concentrés dans l'emploi vulnérable (36 %) (OCDE 2017), le chômage touche plus les femmes (10%) que les hommes (4,8%). Le secteur informel est plus grand pourvoyeur d'emplois avec 91,8% des emplois (INS, ENV201, 67). Ce secteur occupe 60% des hommes et 39,6% des femmes. L'étude de la structure de l'emploi en Côte d'Ivoire laisse apparaître que l'emploi indépendant représente l'essentiel des emplois disponibles avec un taux d'occupation des populations estimé à 77,2 % emplois alors que l'emploi salarié 22,8%. L'emploi agricole indépendant occupe 47,5% des populations avec 49,3% d'homme contre 45,4% de femmes. Ce type d'emploi est plus concentré en milieu rural (72,6%) où 74,8% hommes, et 69,8% de femme. En zone urbaine, ce type d'emploi occupe seulement 8,1% de la population (BM, 2017,32). L'emploi féminin représente 38,6% des emplois (INS, ENV2015, 65). L'emploi indépendant non agricole et l'emploi indépendant agricole sont les principales sources d'emploi des femmes en Côte d'Ivoire. Ces deux types d'emploi représentent 87,3% des emplois occupés par les femmes dont 45,4% pour les emplois indépendants agricoles et 41,9 % pour indépendants non agricoles occupés par les femmes (BM, 2017,32). . . Par la nature de leurs occupations les femmes représentent un potentiel entrepreneurial indubitable. Quelles sont les effets des Stratégies de promotion de l'entrepreneuriat en faveur des femmes sur féminin en Côte d'Ivoire ?

## 5 DISCUSSIONS : ÉTUDE DES PRINCIPALES BARRIÈRES À LA PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ EN CÔTE D'IVOIRE

### 5.1 STRATÉGIES DE PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ

En matière de promotion de l'entrepreneuriat féminin plusieurs initiatives ont été prises avec l'appui de la CGECI et la CCIC et des partenaires de mise en œuvre (Réseaux, d'ONG et d'association) pour la promotion de l'entrepreneuriat à travers des actions de Sensibilisation, de formation, d'accompagnement à l'accès au crédit. Ces activités de communication peuvent être regroupées en activités de formation, de partenariat, de plaidoyer, de mobilisation de ressources, de communication.

Au niveau central, l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire est sous la tutelle du Ministère de la Promotion de la Femme de la Famille et de l'Enfant (MPFFPE). La promotion de l'entrepreneuriat féminin est du ressort de la Direction de la Valorisation des Compétences Féminines (DVCF). Au titre du plan d'action 2016-2017, la DVCF est fondée à accompagner des entreprises dirigées par les femmes en vue d'une meilleure compétitivité sur le marché (Axe 1), à sensibiliser les femmes à l'esprit d'entreprise (axe2), sensibiliser les femmes à briguer les postes électifs (axe 3), à renforcer les capacités des acteurs féminins du secteur public (axe 4) et à mettre en place un mécanisme de suivi évaluation de la valorisation des compétences féminines (axe 5). Les missions de communication identifiées sont consignées dans les axes 2 et 3. Aussi cette Direction est-elle fondée à conduire dans un premier temps à recenser les femmes diplômées en quête d'emploi et à encourager la création d'entreprise par les femmes en initiant deux séminaires de formation. Dans un second temps, elle est amenée à renforcer les potentielles candidates aux élections locales, à mettre en place des modules de formation et à rechercher les soutiens financiers aux initiatives politiques des femmes. Avec l'appui des partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, PNUD, Unicef.), et

la collaboration des partenaires de mises en œuvre (CGECI, FIPME, les ONG) les activités de formation, de plaidoyer, de mobilisation des ressources et de communication pour le changement de comportement ont été mise en œuvre.

les activités de formation ont permis de renforcer les capacités d'entreprendre et leurs compétences en matière de gestion pour être capable d'assurer les fonctions managériales. Les domaines de formation suivants ont été privilégiés : droit, fiscalité, passation des marchés publics.

Le plaidoyer est porté à un très haut niveau avec l'implication de la première dame. Il a surtout, permis d'inscrire la question de l'entrepreneuriat féminin au nombre des priorités des Plans Nationaux de Développement (PND). Il s'agit de « *promouvoir l'auto emploi des jeunes, des femmes et des personnes handicapées par des projets de type entreprise ou par le développement des AGR* » (PND2012-2015, 40) et surtout de s'assurer de « *la disponibilité et les capacités des femmes et des hommes à construire une Côte d'Ivoire émergente et prospère* » ( le PND 2016-2020 T1, 9) où les femmes et les hommes (y compris les jeunes et les personnes handicapées) ont accès à un emploi productif, décent et durable » ( le PND 2016-2020 T2, 26). Au niveau de l'accès, du contrôle des ressources et de l'exercice de la citoyenneté, les activités de plaidoyer ont permis des acquis à plusieurs niveaux : le droit d'accès à la propriété foncière de la femme (La loi de n° 98-750 du 23 décembre 1998), les VBG (La loi n° 98-757 du 23 décembre 1998), le harcèlement sexuel, le travail forcé et l'union précoce ou forcée (La loi n° 98-756 du 23 décembre 1998 et Le décret n° 2000-846 du 29 novembre 2000 instituant un Comité National de lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Enfants), responsabilités et au statut juridique des époux en instaurant une égalité d'obligations et de droits. (La loi n° 2013-33 du 25 Janvier 2013 modifiant la loi n°83-800 du 2 Août 1983).

En termes de partenariat, la promotion de l'entrepreneuriat féminin a nécessité l'implication des partenaires financiers et techniques (la Banque mondiale, du Groupe de la Banque africaine de développement) et celle des Organisations de la société civile qui militent en faveur de l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans le secteur public et dans les postes électifs. Les partenariats ont abouti à un protocole d'accord entre la Commission de Développement de l'Entrepreneuriat Féminin et la Société Financière Internationale (IFC) en 2014, puis, en 2015. Dans ce cadre la Société Ivoirienne des Banques (SIB) et l'IFC ont mis en place une Banque de données contenant les informations sur les obstacles, les attentes, les types de financement requis. En 2016, la BAD a mis en place le programme « Discrimination positive en matière de financement pour les femmes en Afrique » (AFAWA en anglais). En 2017, le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME a signé une convention de partenariat avec le groupe Banque Centrale Populaire du Maroc portant sur la mise à disposition de la Côte d'Ivoire d'une ligne de crédit d'un fonds destiné aux femmes dirigeantes des PME. Les différents partenariats ont permis de mobiliser des ressources importantes en faveur des femmes en générale et de l'entrepreneuriat féminin formel et informel. En plus de l'implication des partenaires, la promotion de l'entrepreneuriat féminin nécessite la mobilisation de ressources à divers niveaux. Il faut souligner, d'emblée la capacité de mobilisation des femmes à travers à travers des initiatives à caractère collectifs, familial ou communautaire. Par le truchement des réseaux d'ONG et d'association, la mobilisation des femmes aussi bien en milieu urbain que rural a permis de développer des mécanismes stratégiques pour la mobilisation de l'épargne et de l'investissement en capital. Ces activités socioéconomiques constituent de véritables moteurs de l'entrepreneuriat (Sabourin 2000). Au plan national, plusieurs initiatives mécanismes plus importants pour le développement pour la mobilisation de ressources financière au profit des femmes entrepreneures ont été mise en place depuis 2012. D'abord, la mise en place en 2012 du Fonds d'appui aux femmes de Côte d'Ivoire a permis de mobiliser 1 milliard de franc CFA au profit des femmes. Le montant alloué à ce fond a progressé pour atteindre 5 milliard en 2104. Ce fonds a pour cible les populations, en particulier les femmes, les enfants et autres groupes vulnérables qui ont accès aux services sociaux de base dans l'équité. Son Objectif principal est de permettre aux femmes d'accéder à des ressources financières à coût réduit en vue de créer ou de renforcer des activités génératrices de revenus. Sa dotation initiale était de 1 milliard de francs CFA (2012). Elle a été portée à 5 milliards de francs CFA (2014). Ensuite, le levier financier de promotion de l'entrepreneuriat est renforcé par la mise en place en 2017 du fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin avec l'appui de la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire (BACI). Enfin, L'existence de Fonds Novateur femme et développement (FNFD) placé sous la tutelle du Ministère de la Famille de la Femme et des Affaires Sociales (MFSPES) constitue le canal par lequel le gouvernement ivoirien met à la disposition des femmes un fonds de 180 millions de franc CFA pour le financement de projets de gestion novateurs. Ce fonds est logé au sein des institutions de micro finance avec lesquelles la partie gouvernemental représentée par le MFSPES. Ces activités de mobilisation de fonds au profit des femmes entrepreneurs sont d'autant plus utiles que « *70% des PME détenues par les femmes dans les pays en développement sont excluent des établissements financiers ou ne sont pas en mesure de recevoir des services financiers assortis de conditions adéquates pour satisfaire leurs besoins* » (BM, Cité par GNCE ECOFIN, 2018)

Pour une meilleure visibilité des activités liées à la promotion de l'entrepreneuriat féminin En 2011 le Compendium des Compétences féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI) avec l'appui constant et soutenu des instructions internationales (Banque Mondiale, PNUD, Unicef Le COCOFI est un instrument pour le renforcement de la participation et le leadership des femmes dans la gestion des affaires publiques et privées. En outre, les émissions télévisées, débats radio nationale et radio de proximité

ont été initiés pour que des personnes puissent s'inscrire pour bénéficier des formations afin d'accroître leurs connaissances sur l'entrepreneuriat. En plus des médias, l'entrepreneuriat fait l'objet de promotion à travers les TIC, notamment par le site officiel du ministère du commerce de l'artisanat et de la promotion des PME ([www.commerce.gouv.ci](http://www.commerce.gouv.ci)), du Centre de promotion de l'investissement en Côte d'Ivoire ([www.cepicigouv.ci](http://www.cepicigouv.ci)), de l'agence emploi jeune ([www.agencemploijeune.ci](http://www.agencemploijeune.ci))... Ces sites permettent de promouvoir une économie numérique. Ils sont pour les femmes une opportunité de créer ou de développer des start-up, des entreprises de conseil ou de communication grand public. Par ailleurs, en prenant pour thème de la Journée mondiale de la femme 2018 « *l'inclusion financière pour l'autonomisation de la femme et de la femme et de la jeune fille en milieu rural* », la Côte d'Ivoire s'engage à lever toutes les barrières structurelles ou conjoncturelles qui freinent l'autonomisation de la femme. Cet engagement fait suite à deux journées dédiées à l'entrepreneuriat féminin de la CGECI et de la FIPME aux cours de l'année 2016 dont le but était de réunir tous ces acteurs pour une meilleure organisation des actions autour de l'entrepreneuriat. En janvier 2016, les hommes chefs d'exploitation ont été sensibilisés sur l'importance d'intégrer leurs femmes dans ces filières par le Projet d'appui au secteur agricole dans les régions de Poro, Tchologo, Bagoué, Gkeke, et Hambol. *Quels sont les effets de la communication sur l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire ?*

Les efforts de communication ont permis des acquis. Les femmes représentent (CEPICI) 15% des créateurs d'entreprises en Côte d'Ivoire ; Entreprises créées dans le domaine du commerce, production et commerce des produits vivriers, artisanal. Les femmes entrepreneures sont soit des travailleurs indépendants (85%) ou employeurs (15% dans le milieu urbain). L'étude du Taux d'insertion professionnelle des femmes et des jeunes filles révèle que les femmes sont présentes<sup>2</sup> dans les activités indépendantes hors agriculture (68,1%), les activités de commerce, d'article domestique (34%); les activités de fabrication hôtels et restaurants (17%); les activités à caractère collectif et personnel (8,4%), l'aide familiales (4,1), Immobilier et placement de services aux entreprises (4%), l'activités agricoles indépendantes (2,6%). Globalement (CCI-CI, 2016) sur 17697 entreprises enregistrées, 20 % sont dirigées par des femmes. Seulement 20 des 430 grandes entreprises du pays sont dirigées par des femmes. *En dépit des efforts en vue de promouvoir durablement l'entrepreneuriat féminin des barrières à la fois structurelles et comportementales continue de réduire l'effet des actions de communication entreprises.*

## 5.2 LES BARRIÈRES À PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT FÉMININ EN CÔTE D'IVOIRE

*Les principales barrières qui freinent l'expansion de l'entrepreneuriat féminin sont à la fois structurelles, socioculturelles et comportementales.*

### 5.2.1 LES BARRIÈRES STRUCTURELLES

Soixante-quinze pour cent des femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté en Côte d'Ivoire du fait de leur faible accès à la propriété foncière et financière qui réduit leur capacité à entreprendre des activités économiques durables, indique le rapport 2013 de la Banque mondiale sur la situation des femmes dans le pays (rapport BM, 2013). Il ressort que 75% des femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté, surtout en milieu rural « *Un pays ne peut se développer sans prendre en compte les préoccupations de la moitié importante de sa population constituée par les femmes* »<sup>3</sup>.

La Croissance du PIB (source : PND 2016-2020), diagnostic stratégique de la Côte d'Ivoire sur la trajectoire de l'émergence tome1, P. 17) est 10,7% en 2012 ; 9,2% en 2013 ; 8,5% en 2014 ; et 9,5% 2015 ; Soit une moyenne de 9,4% supérieur aux prévisions du PND 2012-2015. Cependant force est de constater que au niveau du classement de l'Indice de développement humain (IDH) pour l'année 2015, passant de la 171<sup>ème</sup> à la 172<sup>ème</sup> place mondiale sur 188 pays, selon un rapport du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). La Côte d'Ivoire qui figure dans la catégorie des pays à développement humain "faible" connaît un repli et se positionne au 172<sup>ème</sup> rang mondial de l'IDH, avec une note de 0.45 sur 1, indique le rapport du PNUD. Classée 37<sup>ème</sup> sur 54 pays en Afrique, la Côte d'Ivoire qui connaît une croissance du Produit intérieur brut (PIB) de 8,4% en 2015 et un taux de pauvreté de 46,3% en baisse par rapport à celui de 2014 estimé à 48,9%, se fait tout de même distancer dans la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa) par le Bénin (32<sup>ème</sup>) et le Sénégal (36<sup>ème</sup>). Au niveau de la promotion du genre, la Côte d'Ivoire perd sept places et passe du 151<sup>ème</sup> au 158<sup>ème</sup> au classement mondial malgré l'embellie de l'IDH de 26% entre 1990 et 2013 en Afrique subsaharienne. La pauvreté monétaire en Côte d'Ivoire concerne les ménages dont les dépenses annuelles sont inférieures à 269075 frs CFA est considéré comme pauvre

<sup>2</sup> Chiffres a rendus publics par Mme Yao Euphrasie, titulaire de la chaire UNESCO Efpod, sur l'emploi des femmes 2015

<sup>3</sup> Ce document est le résultat d'une étude menée dans "toutes les régions de la Côte d'Ivoire" depuis le mois de juillet 2012, pour «écouter les femmes et être au fait de leurs attentes ».

(MEMPD, 2015, 45). À Abidjan, le taux de pauvreté est de 20,7% chez les hommes et de 21,2% chez les femmes. Il est respectivement de 37,7% et de 38,4% dans les Autres Villes et de 61,3% et 63,6% en milieu rural (DSRP, 2009, 5). La pauvreté selon le sexe du chef de ménage révèle que la pauvreté est plus accrue dans les ménages dirigés par un homme (49,6%) que dans ceux placés sous la responsabilité d'une femme (45,4%) (DSRP, 2009). En 2013, en milieu rural, 75% des femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté. (BM, 2013). Il résulte de l'analyse de la situation de pauvreté selon le genre le phénomène la féminisation de la pauvreté. En Afrique, les femmes sont plus actives dans le secteur agricole d'où elles sont responsables de 75% de la production. Pourtant, elles sont désignées comme la portion de la population la plus pauvre. Elles forment 70% des 1,2 milliards de personnes qui vivent avec moins de 1 dollar par jour (PNUD, 2014). Le secteur formel occupe seulement 8,2% des personnes occupé dans les secteurs intentionnels dont 73,1% sont des hommes.

En plus de la faible disponibilité de ressources financières, le développement des capacités entrepreneuriales des femmes est limité par leur faible accès à l'éducation et surtout à l'enseignement technique et à la formation professionnelle. Or, l'un des déterminants majeurs de l'entrepreneuriat féminin réside dans la capacité de la femme à disposer des compétences appropriées. L'acquisition des compétences implique l'accès des futures entrepreneures à une formation technique et professionnelle en adéquation avec le type d'activité à mener. Mais l'analyse des tendances en matière de formation technique et professionnelle laisse entrevoir une faible représentativité des femmes dans les ordres d'enseignement techniques et professionnels, et surtout dans les filières de formation agricole et industrielles. L'enseignement secondaire technique (DPS, 2015) comptait 288 établissements en 2014/2015 dont 03 publics. Le District d'Abidjan concentrait 55% de ces établissements. Ces structures ont accueilli 55 505 élèves encadrés par 6 726 enseignants. L'effectif des élèves a connu un accroissement annuel moyen de 33% entre 2011 et 2014. Sur les trois niveaux que sont la seconde, la première et la terminale, 90,7% des élèves se retrouvent dans les filières économiques et de gestion. Le taux de redoublement dans ces filières était de 47,4% dont 47,5% pour les filles et 42,7% pour les garçons. La formation professionnelle a pour finalité le développement de compétences à travers la transmission de qualifications techniques et professionnelles permettant à l'apprenant d'exercer un métier. La formation professionnelle s'appuie sur 59 établissements publics et 245 établissements et cabinets privés de formation agréés par l'État en 2014/2015. Les structures publiques sont composées de 10 unités mobiles de formation, 03 ateliers d'application et de production, 11 lycées professionnels, 31 centres de formation professionnelle, 11 centres de perfectionnement aux différents métiers et 06 collèges d'enseignement technique. Les programmes de formation couvrent 96 spécialités dont 14 tertiaires et 56 industrielles réparties en 13 filières. Les effectifs de la formation professionnelle initiale ont connu un accroissement annuel moyen de 29% entre 2011 et 2014. En 2014, les établissements de formation professionnelle n'ont pu accueillir que 52 000 élèves pour une demande annuelle de 75 000 jeunes. Les établissements privés ont enregistré 30,7% des élèves en 2013-2014 contre 21,1% en 2012-2013. Plus de la moitié des effectifs se retrouvent dans les filières tertiaires avec 57,2% en 2014 tandis que les formations agricoles ne concernent que 0,1% des apprenants. La formation professionnelle par apprentissage qui concerne 4% des formations est assurée par les structures telles que l'agence nationale de la formation professionnelle (AGEFOP), les collèges d'enseignement technique et industriel (CETI), les Centres de formation professionnelle (CFP) et les unités mobiles de formation (UMF). La formation par apprentissage offre une forte capacité de formation de cycle court pour les métiers de l'artisanat et est accessible aux jeunes de tout niveau d'étude. L'enquête emploi 2013 révèle que 127 700 jeunes sont en apprentissage traditionnel dans une variété de métiers.

En 2013-2014 (DSPA, 2014), la répartition des étudiants selon les domaines d'études indique que 26% des étudiants sont inscrits dans les domaines scientifiques (Sciences et technologies, Sciences de la Santé, Sciences Agronomiques) et 74% dans les domaines dits "littéraires" (Économie, Gestion, Droit, Lettres, Langues, etc.). Les Sciences Économiques et de Gestion reçoivent l'effectif le plus élevé (29%) tandis que les sciences agronomiques n'enregistrent que 1% de l'effectif total. Concernant l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur, l'enquête- emploi réalisée en 2012, révèle des taux de chômage de 27,8% pour les titulaires de DUT, 35,7% pour les BTS, 21,3% pour les Ingénieurs, 23,9% pour les DESS et 42,9% pour les Masters. Cette tendance se confirme avec un rapport de féminité observé dans les différents ordres d'enseignement de 2016-2017.



Tableau 2: Indice de parité entre les sexes (IPS) des apprenants par secteur d'activité selon le statut de l'établissement

| SECTEUR D'ACTIVITE      | PRIVE         |               |             | PUBLIC        |               |             | ENSEMBLE      |               |             |
|-------------------------|---------------|---------------|-------------|---------------|---------------|-------------|---------------|---------------|-------------|
|                         | F             | M             | IPS (F/M)   | F             | M             | IPS (F/M)   | F             | M             | IPS (F/M)   |
| Primaire / Agricole     | 1             | 40            | 0,03        | 58            | 191           | 0,30        | 59            | 231           | 0,26        |
| Secondaire / Industriel | 1 922         | 6 129         | 0,31        | 3 108         | 16 590        | 0,19        | 5 030         | 22 719        | 0,22        |
| Tertiaire / Services    | 34 657        | 25 130        | 1,38        | 13 324        | 5 910         | 2,25        | 47 981        | 31 040        | 1,55        |
| <b>ENSEMBLE</b>         | <b>36 580</b> | <b>31 299</b> | <b>1,17</b> | <b>16 490</b> | <b>22 691</b> | <b>0,73</b> | <b>53 070</b> | <b>53 990</b> | <b>0,98</b> |

Source : DPS / Enquête Statistique 2016-2017.

Sur le plan structurelle, la promotion de l'entrepreneuriat féminin bute sur le faible accès des femmes aux ressources financières indispensables au démarrage et à la consolidation des activités qu'elles entreprennent du fait du fort taux de pauvreté dont elles l'objet en Côte d'Ivoire. Outre la pauvreté leur faible accès à la formation professionnelle limite leurs compétences et capacité en matière entrepreneuriale. Quelles sont les barrières socioculturelles à lever pour favoriser le développement et l'expansion de l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire ?

### 5.2.2 LES BARRIÈRES SOCIOCULTURELLES ET COMPORTEMENTALES

L'environnement social et culturel exerce une influence sur le développement des activités féminines. La structure des rôles sociaux de genre renferme la femme dans sa fonction de reproduction sociale. La femme, épouse et mère assure le fonctionnement de la vie domestique (surveille le respect des statuts des membres de la famille et le respect des rapports les régissant), elle organise, réalise et coordonne les travaux ménagers. En Côte d'Ivoire, Les femmes consacres 1 à 3 heures par jour de plus que les hommes à des tâches domestiques entre 2 à 10 fois plus de temps aux soins des enfants et 1 à 4 fois moins d'heures sur le marché du travail (BM, 2017, 42). Dans son élan de développement des activités économique (fonction de production), la femme préoccupé le maintien d'un équilibre social et d'une justice distributive plutôt que la considération des réalités économique qui constitue. Par ailleurs, l'initiative d'entreprendre et d'assurer durablement une activité nécessite l'accès et le contrôle durable des ressources. Mais l'ancrage idéologique de la relation de genre ne favorise pas l'entrepreneuriat féminin. La femme étant une ressource, comment peut-elle contrôler durablement une ressource. Dans un tel contexte, l'entrepreneuriat n'est pas conçu comme une activité féminine. Surtout dans le domaine de l'agriculture, malgré la loi de 98 (Loi n°98-750 du 23 décembre 1998 relative au foncier rural) qui consacre l'accès à la terre égalitaire entre homme et femme, une minorité de femme ont les moyens pour acheter un titre foncier. Sur 3923 certificats fonciers distribués en 2015 (MFPEs, 2017, 36), seules 320 sont détenus par les femmes. La plupart d'entre elles ont accès à la terre à l'issue d'une transaction entre les hommes et elles sont tributaires du changement de leur statut patrimonial (divorce et veuvage).

Sur le plan comportemental, l'on observe les effets de l'encrage idéologique traditionnel la construction de l'image que la femme a d'elle-même en tant qu'entrepreneur. Ajouté à cela, le déficit de modèles de femmes entrepreneurs impactent de manière négative la volonté d'entreprendre chez les femmes. Elles ont tendance à s'auto exclure de l'entrepreneuriat (Binaté, 2012) d'autant que la perception du risque est jugée plus élevé chez les femmes que les hommes. Cela se traduit par une faible confiance en soi, l'impression de ne pas disposer des valeurs nécessaires à l'entrepreneuriat, (la rigueur, le sens de la responsabilité, le dynamisme la patience), le goût du risque pour capter les opportunités. Subséquemment elles sont également présentes dans les réseaux d'entrepreneurs, de mentorat, dans les sociétés de capital investissement, les business angels afin d'apporter leurs expertises, partager leurs expériences, développer de nouvelles coopérations et faire grandir leur entreprise. D'où une sous-représentativité des femmes dans le secteur de la création d'entreprises innovantes.

## 6 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Des actions des communications sont menées en vue de promouvoir l'entrepreneuriat féminin en Côte d'Ivoire. Mais ces actions sont fragilisées par l'inexistante d'une stratégie de communication intégré qui sert de boussole aux activités de promotion des de la partie gouvernementale en synergie avec celles des autres intervenants. Dans leur mise en œuvre les actions de communication laissent apparaître la non prise en compte des besoins réels des populations étant donné la propension des femmes à demeurer dans l'informel puisque les femmes ne maîtrisent pas la procédure de formalisation des entreprises et des structures de tutelle qui œuvrent à cette fin. De plus, on observe une faible implication des leaders communautaires (les chefs d'association, les chefs de quartiers, les leaders communautaires) dans le recueil des besoins des

populations et dans la promotion dans l'activité d'information. Les interventions sont principalement faite dans les masses medias au détriment des campagnes d'informations de proximité dans un environnement où l'accès à l'information est entravée par la multitude d'activités qu'exécutent les femmes chaque jour, qui leur laisse peu de temps libre pour s'exposer aux canaux d'informations et entreprendre la recherche d'informations relatives à l'amélioration de leurs conditions économiques. En Côte d'Ivoire (MICS 2016) 30% des femmes âgées de 15 à 45 ans affirment n'être exposées à aucun media (radio, presse, télévisions au moins une fois par semaine en milieu rural 12% et en milieu rural 51,4%. Quand, elles sont exposés aux médias, 7,9% lisent un journal/magazine une fois par semaine, 28% écoutent la radio au moins une fois par semaine, 63,4% regardent la télévision au moins une fois par semaine. Le milieu urbain est plus exposé au medias que le milieu rural. En effet 12,7 % lisent un journal /magazine au moins une fois par semaine contre 2,2% en milieu rural. 32,7% écoutent la radio au moins une fois par semaine contre 22,5% en milieu rural et 85,3% regardent la télévision au moins une fois par semaine contre 37,4% en milieu rural. Dans la perspective de parvenir à une « Cote d'Ivoire, puissance industrielles, unie dans sa diversité culturelle, démocratique et ouverte sur le monde » en 2040 (PND 2016-2020, t2, 8) le plein développement du potentiel entrepreneurial féminin implique de relever le défi du renforcement des capacités en entrepreneuriat et à la création d'entreprise moderne dans les domaines porteurs, le défi de rationalisation et d'optimisation du financement de l'entrepreneuriat, le Défi de coordination, de promotion et de pérennisation des instruments de micros crédits existant et de système de financement décentralisé et le Défi de conception et de structuration efficace.

## REFERENCES

- [1] Agence ecofin (2018), Fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin : 25-nouvelles bénéficiaires reçoivent leur financement,
- [2] [www.agenceecofin.com/banque/1804-5622](http://www.agenceecofin.com/banque/1804-5622), avril 2018 consulté le 05 juillet 2018
- [3] Arrêté interministériel n° 186 / MIM / MJDHLP / MPMEF / MPMB / MCAPPME du 07 mai 2014 modifiant l'arrêté interministériel
- [4] n°104/MEMEASFP/MJDHLP/MPMEF/MCAPPME du 25 mars 2013 fixant les délais, procédures et coûts de création et de modification des entreprises au service des formalités des entreprises du Guichet Unique du CEPICI, en ses articles 2,4,5 et 6.
- [5] Assemblée générale (2014), l'entrepreneuriat au service du développement, 18 aout (A/69/320)
- [6] Banque Mondiale (2013), Rapport de consultation de la Banque Mondiale -Etre femme en Côte d'ivoire : Quelle stratégie d'autonomisation- ?
- [7] Banque Mondiale (BM (2013), Rapport: Etre femme en Côte d'Ivoire: quelle stratégie d'autonomisation ?
- [8] BINATE, F, N. (2012) Les freins sociaux à l'épanouissement entrepreneurial de la femme : quelles solutions CIREs (13Nov 2012).
- [9] DALI, C, L'émergence de l'entrepreneuriat féminin dans le processus de développement local en milieu rural : le cas de la sous-préfecture de GADOUAN en Côte d'Ivoire, Université de Québec (Rimouski), Développement régional, 479P, Janvier 2014, Dir JEAN Bruno.
- [10] DIAO, M., Entrepreneuriat féminin en Afrique du Nord : le constat alarmant de la BAD, (En ligne)  
URL : <http://www.financenews.press.ma/site/bourse-finances/52-autres-rubriques/droit-des-affaires/13265-entrepreneuriat-feminin-en-afrique-du-nord-le-constat-alarant-de-la-bad>. consulté le 10 juillet 2018
- [11] DPS (2015), Annuaire statistique 2014-2015
- [12] DSPS (2014), Statistiques de poche 2013-2014
- [13] EDS-MICS (2012). Indicateurs Multiples de Côte d'Ivoire 2011-2012
- [14] Groupe de la banque mondiale (2017), situation économique en Côte d'Ivoire : et si l'émergence était une femme? juillet 2017 / cinquième édition
- [15] HONOHAN P.(2004), measuring microfinance access; building on exiting cross-country data, prepared for UNDP, World bank and IMF workshop, Washington DC
- [16] INS, 1995, Enquête qualitative sur l'évolution du niveau de vie en Côte d'Ivoire, Rapport de synthèse, décembre.
- [17] Institut National de la Statistique, 1995, Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire, Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie, des Finances et du Plan, RCI, décembre.
- [18] Institut National de la Statistique, 1997, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire\_1993, 1995*, Ministère délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Économie, des Finances et du Plan, RCI, janvier, Résultats définitifs.
- [19] JULIEN, P. A. (2000), les conditions d'un entrepreneuriat dynamique en région, organisation et territoires, vol9 N°2 pp.55-18
- [20] LAVOIE, D (1988), les entrepreneures : pour une économie canadienne renouvelée », conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ottawa.
- [21] MICS (2016), enquête par grappes à indicateurs multiples, 2016 : Rapport des indicateurs clés, Abidjan Côte d'Ivoire.

- [22] MFPES (2017), Pour une analyse sur l'égalité d genre en Côte d'Ivoire, Abidjan
- [23] MSFFE, Rapport de la Côte d'Ivoire sur la mise en œuvre du programme d'action de Beijing vingt ans après, 2014
- [24] N'DIAYE (2003). Regard des femmes africaines sur la pauvreté, l'UNICEF
- [25] OCDE (2017), Examen du bien-être et des politiques de la jeunesse en Côte d'Ivoire.
- [26] ONU,(2009), Doha Declaration on Financing for Development (Déclaration de Doha sur le financement du développement) (New York, publication des Nations Unies, 09-20901)
- [27] Ordonnance n°2014-161 du 2 avril 2014 relative à la forme des statuts et au capital social de la société à responsabilité limitée
- [28] PNUD (2014), rapport sur le développement humain 2014.
- [29] Rapport de la banque Mondiale sur les politiques de développements : Genre et développement vers l'Egalité des sexes dans les droits, les ressources et la participation, Nouveaux Horizons, 2013, P.XI
- [30] Rapport OIT, Tendances Mondiales de l'emploi 2013, en ligne [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/--dcomm/---publ/documents/publication/wcms\\_202298.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/--dcomm/---publ/documents/publication/wcms_202298.pdf) OIT 2013, consulté le 1 Décembre 2016
- [31] République de Côte d'Ivoire (2009), Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté.
- [32] TUDIESHE A. & AL. , « Conférence d'idées pour le développement : Autonomisation économique des femmes, quels impacts sur les inégalités entre hommes-femmes ? », *Agence française de développement*, Mars 2014.